

INTERVENTION DU REPRESENTANT DU TCHAD

AU DEBAT GENERAL LORS DE LA 201^eSESSION

DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO

(PARIS, 19 avril-5 mai 2017)

Monsieur le Président de la Conférence Générale,

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Chers Collègues membres du Conseil Exécutif,

Je voudrais, au moment où je prends la parole pour la première fois comme représentant de mon pays au Conseil exécutif, féliciter le Bureau du Conseil Exécutif et la Direction Générale de l'UNESCO pour le temps consacré à la Préparation et à l'organisation de la présente Session.

Cette Session se tient dans un contexte mondial malheureusement marqué par la violence et les actes d'extrême gravité perpétrés par des extrémistes de tous bords qui n'épargnent aucune Région dans le monde. La toute dernière attaque contre les forces de l'ordre aux Champs Elysées montre que nous côtoyons tous les jours ces criminels. Et j'en profite pour exprimer, au nom du Gouvernement du Tchad notre soutien aux forces de l'ordre françaises et nos condoléances au Gouvernement et à la famille éplorée du policier tombée sous les balles des extrémistes.

A cet égard, je voudrais rappeler que notre pays poursuit résolument son engagement militaire et politique dans cette lutte mondiale contre le terrorisme, en particulier dans la région du Lac Tchad contre la Secte Boko Haram. Dans ce cadre, le Tchad en plus de son action militaire a également participé activement à la recherche des solutions politiques à cette crise, aussi bien dans le cadre de l'ONU dont il a été membre du Conseil de sécurité, que dans le cadre de l'Union Africaine pendant la durée de son mandat en 2016. Cet engagement se poursuit encore au sein de cette instance africaine dont le Secrétariat vient d'être confié à notre compatriote Moussa Faki Mahamat pour un mandat de 4 ans. C'est le lieu pour nous d'exprimer nos remerciements à tous les pays africains qui ont renouvelé leur confiance au Tchad

L'on constate que l'engagement militaire et politique de notre pays dans la lutte sans merci contre le terrorisme a lourdement hypothéqué notre économie et notre développement, engendrant des troubles sociaux et des revendications de tout genre. Mais quoi qu'il en coûte, le Tchad va poursuivre sans faillir sa lutte multiforme contre ce fléau mondial.

Je voudrais néanmoins dire ici, que le Tchad n'est pas seul à conduire son Plan National de Développement social. A cet égard, le Gouvernement de mon pays par ma voix, voudrait exprimer toute sa reconnaissance au Partenariat Mondial de l'Education, à commencer par l'UNESCO, pour l'appui financier et technique qu'il a accordé au Tchad depuis 2013, et qui va se poursuivre jusqu'en 2019 dans le secteur de l'Education et de l'Alphabétisation. Cet appui concerne également l'Education en situation d'urgence et la lutte contre l'extrémisme violent dans la région du Lac-Tchad ainsi que le Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio- Ecologiques.

Dans le domaine de la Culture, le Tchad poursuit la mise en œuvre de la Convention pour la protection du Patrimoine culturel et naturel, notamment par l'Inscription, en 2016, du Massif de l'Ennedi comme site mixte sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité. A cet égard je voudrais rassurer la communauté internationale que la dégradation des gravures rupestres dont le monde s'est ému récemment, est le fait isolé de quelques jeunes dont l'acte est guidé plus par l'ignorance que par l'intention de détruire les peintures rupestres. Et la dégradation ne concerne que quelques images sur les centaines des sites abritant des milliers de peintures et gravures rupestres traditionnellement bien protégées par les autochtones.

La grande majorité des sites d'art rupestre dont la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée dans le dossier de candidature demeure donc intacte et n'affecte pas l'immense majorité des sites dont la valeur universelle exceptionnelle a été mise en évidence et qui sont disséminés dans l'intégralité du Bien qui s'étend sur des milliers de Km².

Enfin, notre pays est très touché par les difficultés financières que connaît notre organisation ces 6 dernières années. Aussi, tout en félicitant le Conseil exécutif et la Directrice générale des efforts faits pour maintenir l'UNESCO à flot, nous estimons, pour notre part, qu'il est de notre devoir à tous de nous acquitter de nos contributions statutaires.

Je vous remercie de votre aimable attention.